

pas des précautions pour en empêcher la fermeture.

L'imposition d'une période de cinq années n'est certainement pas trop longue pour assurer la bonne application d'accords tels que ceux que nous avons conclus, si l'on veut que ce nouveau commerce ait la stabilité voulue. De sorte que je crois que le Parlement peut approuver sans hésitation cette durée des accords.

Il n'y a qu'un autre point auquel je veux toucher. Nous avons entendu beaucoup parler, au cours de ce débat, de notre droit de nous gouverner nous-mêmes. Cela est admis. Personne ne nous dispute le droit d'établir notre propre tarif. Mais à titre de partie constituante de l'Empire ou du Commonwealth, nous avons certains droits d'en régler les affaires. Comme je le fis remarquer il y a quelque temps, sir Wilfrid Laurier n'hésita pas, en 1902, à avertir le gouvernement britannique que, s'il ne changeait pas son régime fiscal de manière à accorder des préférences aux dominions et aux colonies, ces mêmes dominions et colonies agiraient à leur guise quant à la question des tarifs. Dans ces derniers dix ans, on nous a laissé entendre que le statut des dominions avait totalement changé. C'est ce que l'on nous a dit, et nous le croyons.

Alors qu'en 1902 les premiers ministres des dominions éloignés s'assemblaient à Londres, à titre de premiers ministres coloniaux, en 1930 ces derniers s'y assemblaient comme premiers ministres de nations indépendantes et autonomes, toutes égales entre elles et égales à la mère patrie, égales en statut et en pouvoirs politiques nationaux. Cet été, ces nations—non plus ces colonies—se réunirent à Ottawa. Pourquoi faire? Pour régler leurs affaires communes et conférer sur les moyens à prendre pour développer leurs relations commerciales entre elles. La Nouvelle-Zélande vint à Ottawa dans l'intérêt de la Nouvelle-Zélande d'abord et de l'Empire ensuite; l'Australie, pour l'Australie d'abord et l'Empire ensuite; l'Angleterre pour l'Angleterre d'abord et l'Empire ensuite. C'était là l'attitude de chacune d'elles, et avec raison. Le Canada était en faveur du Canada d'abord, et de l'Empire ensuite.

On prétend qu'un tel marchandage n'aurait pas dû se produire. On nous représenta qu'une telle attitude eût été convenable à une époque reculée où les dominions actuels étaient des colonies, mais qu'elle était ridicule, maintenant que les dominions ont atteint leur maturité, au sens national, et qu'ils doivent traiter sur un pied d'égalité. Nous disons: "Donnez-nous ceci en échange de cela". Où est le mal? Comment allez-vous vous consulter sur un traité de commerce si le marchandage n'existe pas, surtout lorsque vous êtes tous assis autour

d'une table, et que vous êtes égaux en statut?

M. Mackenzie King dit: "Jamais plus il ne se tiendra une telle Conférence, car elle serait la cause de la désintégration de l'Empire". Honorables sénateurs, je n'ai pas besoin d'appuyer sur ce point. Tous, nous sommes dévoués à la couronne d'Angleterre, aux traditions de l'Empire et aux parties constituantes de notre Empire. Mais, comme nation, nous avons atteint l'âge viril. Qui peut dire combien grand sera notre Canada dans 50 ans? S'il nous est impossible de trouver, au sein même de l'Empire, la base commune nécessaire aux affaires et au commerce, le sentiment n'y jouera pas un bien grand rôle. Si nous décidions qu'il est plus profitable de conclure des arrangements commerciaux et de trafiquer avec les Etats-Unis et les pays européens, sympathiques à notre commerce, le résultat pourrait être désastreux pour l'Empire.

Puisqu'ils prétendent avoir élevé le Canada au rang de nation, les honorables sénateurs de la gauche devraient être les derniers à affirmer que nous ne devrions pas agir comme nation, c'est-à-dire considérer nos propres intérêts avant ceux de l'Empire. Si je voulais m'étendre, je pourrais citer les paroles de libéraux éminents, tels que M. Rinfret, M. Denis, M. Cardin et M. Mitchell qui parcouraient les campagnes, en 1930, en expliquant leur politique, M. Cardin disait "Nous sommes tous pour le Canada d'abord". Mais M. Bennett, lui, ne peut pas en dire autant. Ces paroles sont de mise dans la bouche de M. Rinfret, de M. Cardin et des honorables sénateurs de la gauche, mais condamnables dans la bouche d'un conservateur.

Nous savons tous qui a inauguré la campagne de préférence impériale. Ce fut Joseph Chamberlain, et je crois qu'il en connaissait autant que M. King sur la politique impériale. Bonar Law, un grand Canadien, était un dévoué partisan de la politique préférentielle impériale de Joseph Chamberlain. Dans la Vie de Bonar Law, on raconte qu'un jour, au cours d'une conversation, Joseph Chamberlain lui expliqua les vraies raisons qui l'avaient amené à introduire la politique de préférence impériale. "J'ai fait cette démarche, disait Chamberlain, parce que je crois que c'est là le seul moyen possible d'accomplir la véritable union de l'Empire britannique". Je me contenterai, honorables sénateurs, de comparer cette déclaration avec celle de M. Mackenzie King qui affirme que nous marchons au démembrement de l'Empire.

L'honorable J.-J. HUGHES propose l'ajournement du débat.

Le très honorable M. MEIGHEN: J'y consens, mais je préférerais beaucoup voir le